

Enregistrement d'une cession d'un bar avec licence iv

Par marielebeau_old, le 05/11/2007 à 12:27

Dans le cas d'une cession de bar, la licence IV qui est au débit du compte 205000, lors de la cession je la crédite par quel compte, y a t il un prix de vente, ou est ce inclus dans le prix de vente du bar ?

Y a t il une plus value sur la cession du bar?

Par papa tango charly_old, le 05/11/2007 à 19:44

la license IV est un élément incorporel du fonds de vente; à ce titre, elle peut, dans l'absolu, être vendue indépendamment du reste.

pour ce qui concerne son imputation , je ne suis pas comptable, et suis même fâché avec le plan....